

On constata bientôt que l'opposition allait reformer ses rangs sur cette question de prolongation. Immédiatement après le discours de sir Robert Borden, M. Graham proposa un amendement qui avait pour but d'écarter la proposition d'extension et de demander l'adoption de mesures ayant pour objet de faire contribuer à la guerre les richesses accumulées, et d'organiser les ressources agricoles, industrielles et naturelles du Canada, pour les mêmes fins. M. Graham eut pour second M. Pardee. Tous deux s'étaient séparés de sir Wilfrid sur la question de la conscription. Après un court débat, le vote fut pris. L'amendement Graham fut rejeté par 17 voix seulement. Puis vint la motion principale, celle de sir Robert Borden. Et sir Wilfrid Laurier déclara que, dans les circonstances présentes, il croyait devoir s'y opposer catégoriquement. Le vote donna au gouvernement une majorité de vingt voix, 82 contre 62. On était bien loin de l'unanimité. A la séance suivante, sir Robert Borden l'a constaté, et il a annoncé que le gouvernement n'irait pas plus loin et qu'il tenait la résolution de prolongation comme non avenue. Ceci signifie que le terme du parlement actuel expirera le 7 octobre prochain, et que d'ici là nous aurons des élections générales.

Le bill de conscription a été voté en troisième lecture par 58 voix de majorité. Dans quelques jours il sera voté par le Sénat. Quelques mesures nécessaires relatives à la franchise électorale et au règlement de la question des chemins de fer seront adoptées aussi rapidement que possible. Et au mois de septembre nous serons en pleine élection générale.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 28 juillet 1917.